ANNALES DE L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

Sciences Économiques et Gestion

VOL. 21, N° 1 – ANNEE: 2021

ISSN : 1815 – 4433 - www.annalesumng.org
Indexation : Google Scholar

ANNALES
DE L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI
SCIENCES ECONOMIQUES ET GESTION

VOLUME 21, NUMERO 1, ANNEE: 2021 **www.annalesumng.org**

SOMMAIRE

1 **Effet de la gouvernance sur l'aide publique au développement en Afrique subsaharienne.**
KARIM ADIDO, AKOÉTÉ E. AGBODJI, ALASTAIRE ALINSATO

23 **Les termes du débat sur la titrisation avant et après la crise des subprimes de 2007-2008**
NDOMBI ONDZE C. I. L.

34 **Les facteurs explicatifs qui influencent le comportement d'action environnementale en république du Congo : cas de la commune de Pointe-Noire**
SUKAMI E.

48 **Les principaux problèmes d'inefficience des banques de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)**
BANGAGNAN YANGA E. D.

66 **Effets des investissements directs étrangers (IDE) sur la diversification économique en république du Congo**
BAKABOUKILA AYESSA E.

87 **Hypothèse de la marche aléatoire de la consommation : une vérification empirique à partir des données agrégées du Congo - Brazzaville**
MBONGO KOUMOU G.

105 **Libéralisation financière et croissance économique en Afrique subsaharienne : une analyse économétrique avec données de panel**
BOUKARI M.

127 **Effets de la corruption sur la croissance économique en république du Congo : une analyse par un modèle non linaire autorégressif a retards échelonnés (NARDL)**
HAKIZIMANA J.

Directeur de publication
J-R. IBARA

Rédacteur en chef
J. GOMA-TCHIMBAKALA

Rédacteur en chef adjoint
Mathias M. A. NDINGA

Comité de Lecture :
AMOUSSOUGA GERO F. V., Cotonou (Bénin)
BEKOLO-EBE B., Douala (Cameroun) BIAO A., Parakou (Bénin)
BIGOU LARE, Lomé (Togo)
DIATA H., Brazzaville (Congo)
KASSE M., Dakar (Sénégal)
LENGA S. D., Brazzaville (Congo)
MAKOSSO B., Brazzaville (Congo) MANTSIE R., Brazzaville (Congo) N'GBO AKE G., Abidjan (Côte d'Ivoire)
ONDO-OSSA A., Libreville (Gabon) YAO NDRE, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Comité de Rédaction :
DZAKA KIKOUTA., Brazzaville (Congo)
MAMPASSI J. A., Brazzaville (Congo)

Webmaster
R. D. ANKY

Administration - Rédaction
Université Marien Ngouabi
Direction de la Recherche
Annales de l'Université Marien Ngouabi
B.P. 69, Brazzaville – Congo
E-mail : annales@umng.cg

ISSN : 1815 - 4433

146 Accès au microcrédit par les pme en république du Congo : analyse des déterminants et de l'effet sur la performance
LEKOUKA F. C.

163 Diversification des exportations et croissance économique au Congo
NKALOULOU OUMBA C.

184 Effets de l'urbanisation sur environnement au Congo
OFFELE OKOPOUE J.

202 Effets des facteurs contextuels sur la pratique contraceptive : illustration basée sur données de l'enquête a indicateurs multiples du Congo
OUADIKA S. A. B., NDINGA M. M. A.

224 Effets du crédit bancaire sur l'investissement du secteur privé dans les pays membres de la CEMAC
MENGA MOKOMBI R. I.

237 Analyse comparative de la transmission de la politique monétaire dans la zone CEMAC en période normale et en période de crise
ONDAYE W. G.

254 Effets des reformes sur la performance de la filière cotonnière au Togo : Cas de la restructuration de la SOTOCO
KINVI M., SANOUSSI Y., WONYRA K. O.

277 Effets de la pauvreté monétaire sur la qualité de l'environnement dans les pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)
ONOUNGA D. D.

298 Impact des politiques agricoles et alimentaires sur l'état nutritionnel des populations en République du Congo : Cas de la fortification des aliments
ATSAMEKOU AKOUELAMOUAI S. C., MBOULOU S. R., NDINGA M. M. A.

Annales de l'Université Marien NGOUABI, 2021 ; 21 (1) : 1 - 22
Sciences Économiques
et Gestion
ISSN : 1815 – 4433
www.annalesumng.org

EFFET DE LA GOUVERNANCE SUR L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

KARIM ADIDO[1], AKOÉTÉ E. AGBODJI[1], ALASTAIRE ALINSATO[2]

[1] Université de Lomé (Togo)
[2]Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

RESUME

Cet article contribue à la littérature sur l'effectivité des conditionnalités de l'aide publique au développement. Il examine l'effet de la gouvernance sur la mobilisation de l'aide publique au développement en Afrique Subsaharienne. A travers un échantillon de 40 pays sur la période 2002-2019, nous utilisons les régressions quantiles avec effets fixes non additifs pour mettre en évidence le rôle de la gouvernance sur différentes composantes de l'aide publique au développement. Nos résultats révèlent que la gouvernance mesurée par un indice composite a un effet positif et significatif sur l'aide publique au développement dans sa globalité ou ses composantes bilatérales et multilatérales. Nous montrons également que les pays donateurs ont une préférence pour certaines composantes de la gouvernance, en particulier le contrôle de la corruption et l'efficacité du gouvernement. Les tests de robustesse confirment l'effet positif de la gouvernance quel que soit le niveau de revenu des pays, mais avec des intensités asymétriques. Ces résultats suggèrent un meilleur contrôle de la corruption afin de mobiliser plus de ressources extérieures pour le financement de projets de développement en Afrique.

Mots-clés : *Gouvernance, Aide Publique au Développement, Afrique Subsaharienne*
Classification JEL: D72, C33, F43

ABSTRACT

This article contributes to the literature on the effectiveness of official development assistance conditionalities by examining the effect of governance on the mobilization of official development assistance in Sub-Saharan Africa. Through a sample of 40 countries over the period 2002-2019, we use quantile regressions with nonadditive fixed effects to highlight the role of governance on different components of official development assistance. Our results reveal that governance measured by a composite index has a positive and significant effect on official development assistance and on its bilateral and multilateral components. We also show that donors have a preference for certain components of governance, in particular corruption control and Government Effectiveness. Robustness tests confirm the positive effect of governance regardless of country income level, but with asymmetric intensities. These results suggest better control of corruption in order to mobilize more external resources to finance development projects in Africa.

Keywords : *Governance, Official Development Assistance, Sub-Saharan Africa.*
JEL : D72, C33, F43

INTRODUCTION

La problématique de l'aide publique au développement fait l'objet d'un intérêt croissant non seulement au niveau politique mais aussi sur le plan scientifique depuis les années d'après les indépendances des ex-colonies. Plusieurs arguments soutiennent la mise en place de l'aide publique au développement dans les années 60 par les pays colonisateurs. D'une part, les pays ayant nouvellement acquis leur indépendance sont de jeunes Etats. Ces derniers ont besoin d'énormes investissements pour la mise en œuvre de grands travaux infrastructurels et des réformes institutionnelles. L'importance des fonds à mobiliser face aux difficultés liées au développement paraitrait impossible à concilier, pour ces jeunes Etats, sans un appui extérieur. Cette thèse est soutenue, sur le plan théorique, par les théories de la croissance, en occurrence le modèle de croissance de Harrod-Domar (Besomi, 1996; Domar, 1946). Pour ces derniers, le processus de croissance dépend de la capacité à surmonter les contraintes liées à l'accumulation de capital physique. Or, les pays en développement sont caractérisés par une faible capacité à mobiliser de l'épargne domestique, en raison de leur niveau de revenu par habitant. D'autre part, l'aide publique au développement est justifiée par le souci des pays développés de continuer à garder un lien avec les anciennes colonies dans une logique d'influence géopolitique, et éviter entre autre que ces pays ne tombent sous l'influence de l'URSS (Saad, 2012). Il semble apparaitre un manque de consensus sur les motifs de l'aide publique au développement étant donné que les deux argumentaires se révèlent être contradictoires. Alors que les uns soutiennent le motif d'altruisme, d'autres par contre pensent que l'aide publique au développement est essentiellement guidée par des motifs géopolitiques et idéologiques.

Un demi-siècle après, le débat sur l'aide publique au développement est encore d'actualité, et d'ailleurs, plus riche que jamais, dû à de nouvelles dimensions introduites dans l'analyse. En effet, la contribution de nombreux scientifiques a permis d'enrichir le débat sur l'aide publique au développement, particulièrement en soulevant la dimension de l'efficacité de l'aide publique au développement (Bauer, 1972; Easterly, 2006, 2008; Friedman, 1958; Moyo, 2009; Schneider, 1988). Ces contributions ont de facto enrichi l'argument en faveur de motifs non altruistes des pays développés et élargi ce dernier du simple intérêt géopolitique aux intérêts économiques et commerciaux. Depuis lors, une vaste littérature s'est focalisée sur l'analyse de l'aide publique au développement aboutissant à des résultats très contrastés[1]. Pour les uns, l'aide publique au développement entretient la dépendance des pays receveurs vis-à-vis des pays développés à travers l'augmentation de la dette publique et donc de la pauvreté (Bauer, 1972; Easterly, 2006, 2008; Friedman, 1958; Moyo, 2009; Schneider, 1988).

Certaines vérifications empiriques, dans le cas des pays africains, affirment que l'aide publique au développement augmente la mauvaise gouvernance, l'instabilité politique et remet en cause la souveraineté des Etats africains (Mahembe & Odhiambo, 2019). Par contre d'autres travaux bien que limités aboutissent à la conclusion selon laquelle l'aide est un facteur de croissance économique et donc un outil de réduction de la pauvreté dans les pays en développement (Arndt et al., 2010, 2015; Riedel & Sachs, 2005; Wennström, 2007).

Une troisième vague d'auteurs dite modérée estime que l'aide publique au développement génère des externalités positives sous certaines conditions telles que les méthodes d'allocations par les pays développés, les caractéristiques des pays bénéficiaires (comme la gouvernance) et l'endogénéité des projets financés (Burnside, & Dollar, 2004; Burnside & Dollar, 2000; P. Collier, 2007; Paul Collier & Dollar, 2002; Gomanee, Girma, et al., 2005; Gomanee, Morrissey, et al., 2005; Mosley et al., 2004).

[1] Mahembe and Odhiambo (2019) pour une revue de littérature récente sur la question de l'efficacité de l'aide publique au développement.

Cependant, malgré cette riche littérature sur l'efficacité de l'aide publique au développement dans les pays bénéficiaires, peu d'importance semble être accordée au rôle de la gouvernance dans l'afflux de l'APD. À ce titre, le présent article se fixe comme objectif d'examiner l'effet de la gouvernance des pays d'Afrique subsaharienne sur les flux d'aide publique.

En plus de l'introduction et de la conclusion, l'article comporte quatre sections. La première fait une revue de littérature sur l'aide publique au développement. La deuxième examine les relations théoriques et empiriques entre l'aide publique au développement et la qualité de la gouvernance des pays receveurs. La troisième présente la méthodologie d'estimation de l'effet de la gouvernance sur les flux d'aide reçue. Nous présentons dans la dernière section les résultats issus de l'estimation du modèle empirique suivis de la discussion.

1. L'aide publique au développement

Cette section a pour objectif tout d'abord, de clarifier le concept de l'aide publique au développement. Ensuite, nous présentons les différentes composantes de l'APD. Enfin, nous analysons le cadre théorique de l'allocation de l'aide publique au développement.

2.1. Définition

Le comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE définit « l'aide publique au développement » comme tous les apports de ressources qui sont fournis aux pays et territoires sur la liste des bénéficiaires d'APD, ou à des institutions multilatérales, et qui répondent à deux critères que sont :

- émaner d'organismes publics, y compris les États et les collectivités locales, ou d'organismes agissant pour le compte d'organismes publics ;
- sachant que chaque opération doit en outre :
  - avoir pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement ;
  - être assortie de conditions favorables et comporter un élément de libéralité au moins égal à 25% (sur la base d'un taux d'actualisation de 10%)

À ce titre, l'APD ne concerne pas les domaines ci-après :

- Aide militaire : aucun équipement ni service militaire ne peut être déclaré APD. Les activités antiterroristes sont également exclues. Toutefois, le coût de l'utilisation des forces armées des donateurs pour acheminer l'aide humanitaire est éligible.
- Maintien de la paix : la plupart des dépenses de maintien de la paix sont exclues, en ligne avec l'exclusion des coûts militaires. Toutefois, certaines activités étroitement définies et pertinentes pour le développement dans le cadre des opérations de maintien de la paix sont incluses.
- Énergie nucléaire : à déclarer en tant qu'APD, à condition que l'utilisation soit destinée à des fins civiles.
- Programmes culturels : éligibles au titre de l'APD s'ils renforcent les capacités culturelles des pays bénéficiaires, à l'exclusion donc des tournées ponctuelles d'artistes ou de sportifs des pays donateurs et d'activités visant à promouvoir l'image de marque des donateurs

2.2. Panorama de l'aide publique au développement

À travers la définition de l'aide publique au développement, cette dernière peut être catégorisée suivant deux optiques à savoir la nature du donateur et la nature de la responsabilité juridique de remboursement.

2.2.1. La nature du donateur

Suivant la nature du donateur, l'aide publique peut être multilatérale ou bilatérale. L'aide publique est multilatérale lorsque celle-ci transite par une organisation

internationale telle que la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire Internationale, la Commission Européenne, la Banque Européenne d'Investissement, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, etc. Cette forme de coopération permet de gérer des projets de développement à l'échelle nationale. Au contraire, l'aide publique au développement est dite bilatérale, lorsque le pays donateur (pays riche) transfert directement les ressources au pays sous développé sans passer par une organisation multilatérale. Cette dernière catégorie de l'aide s'intéresse généralement aux projets locaux dont les financements sont relativement faibles par rapport à ceux financés par la branche multilatérale.

2.2.2. La responsabilité juridique de remboursement

L'Aide publique au développement peut aussi se catégoriser suivant la nature de la contrainte de paiement du receveur. On retrouve dans cette catégorie les dons, les prêts concessionnels, les prêts non concessionnels et les remises de dettes. Les dons et les remises de dettes sont une partie de l'aide publique au développement n'entraînant pas une obligation juridique de remboursement pour le bénéficiaire. La différence entre ces deux types d'aide est qu'en cas de don, le pays bénéficiaire reçoit la liquidité alors que dans le cas de remise de dette, ce dernier ne reçoit aucun transfert d'argent.

A contrario, l'aide constituée de prêts nécessite de la part du receveur le remboursement de la somme transférée à une échéance donnée et à ce titre le prêt peut être consensuel ou non. Le degré de concessionnalité d'un prêt est mesuré par son « élément de don ». Cet élément est égal à la différence entre la valeur nominale (valeur faciale) du prêt et la somme des futurs paiements actualisés au titre du service de la dette que devra effectuer l'emprunteur (valeur actuelle), exprimée en pourcentage de la valeur faciale du prêt (Banque Mondiale, 2020).

2.3. Fondement théorique de l'aide publique au développement

L'allocation de l'aide publique au développement est fondée sur le principe d'altruisme (Rawls, 1971 ; Sen, 1999). L'aide serait alors une politique pour générer des améliorations au sens de Pareto. On peut admettre que si une préoccupation d'aider les pays pauvres existe, c'est que les pays développés sont altruistes. Il existe plusieurs façons de formaliser l'altruisme.

2.3.1. Altruisme et l'aide publique au développement

Les théoriciens de l'économie publique considèrent qu'à partir d'un certain niveau de bien-être, la consommation supplémentaire devient une nuisance lorsqu'elle se fait au détriment des autres. Par exemple, considérons deux pays A et B, avec B le pays riche et A le pays pauvre dans la figure 2.1 ci-dessous.

L'utilité du pays A augmente classiquement jusqu'au point C où elle atteint un maximum. Passé ce point, toute consommation supplémentaire le fait passer sur un niveau d'utilité inférieure. Il en est de même pour le pays B qui atteint un niveau de saturation lié à son altruisme au point A. Les points de tangence des courbes d'indifférence au nord-est de C et au sud-ouest de A, respectent l'égalité des Taux Marginaux de Substitution (TMS) sur la courbe des contrats, mais ne sont pas des optimums au sens de Pareto. Seuls les points entre A et C sont des optimums de Pareto. Cette situation est représentée à droite sur la courbe des possibilités d'utilité. Le pays B a un maximum d'utilité en A, il a au point E le même niveau d'utilité qu'au point F. En E il consomme plus de biens qu'en F mais compte tenu de son altruisme, son utilité reste inchangée. Elle est identique à celle en F. Ce simple cadre de réflexion nous permet de montrer que l'aide au développement peut se trouver justifiée par le principe de l'efficience parétienne. Si l'allocation internationale des ressources est en E, une réallocation qui fait passer de E à F (transfert de ressources du pays B vers A) est une amélioration au sens de Pareto. L'utilité du

pays A augmente et laisse celle du pays B inchangée. Dans ces conditions, seule la partie AC de la courbe des contrats est optimale. L'aide internationale peut donc viser à atteindre ces points. Les engagements des pays riches à consacrer une partie de leur revenu à l'aide aux pays pauvres peuvent s'expliquer ainsi par l'altruisme.

Figure 2. 1 : Altruisme dans l'allocation de l'APD

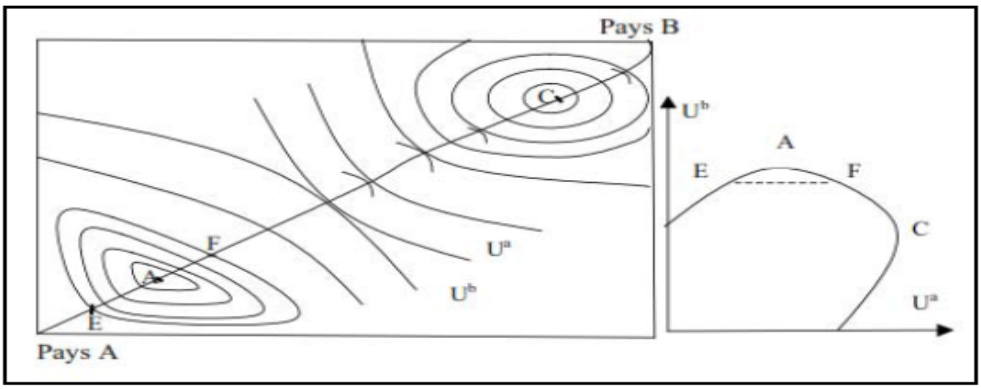

Source : Dazoue et al. (2018)

2.3.2. Les biens publics mondiaux et aide au développement

Un ensemble de justifications de l'aide internationale se fonde sur la nécessité de préserver les biens publics mondiaux. Le bien public le plus important est peut-être la paix. Il est évident que, les pays voisins des Etats en guerre civile supportent une partie des coûts de ces conflits. Cela justifie une action publique internationale pour les prévenir. En effet, les conflits armés sont souvent considérés comme une recherche de rente. Le gouvernement contrôle les ressources de l'État et un mouvement rebelle tente de s'emparer de ce contrôle. Dans cette approche, l'aide augmente les moyens de l'État. Le gouvernement ayant plus de moyens, peut investir dans sa capacité de défense. Ce qui augmente le coût pour les rebelles de s'approprier de l'État. L'aide peut ainsi prévenir une rébellion par dissuasion. En outre, avec les ressources d'aide, le gouvernement peut augmenter les dépenses sociales ; il en résulte une baisse de la tension de révolte, et donc une baisse de l'incitation à se rebeller. Collier (2004) estime que les bénéfices tirés d'une situation de sécurité représentent à eux seuls 40% du coût de l'aide.

Le second bien public international important est l'environnement. Le défi environnemental est un grand enjeu de notre époque. L'émission de gaz à effets de serre détruit progressivement la couche d'ozone pourtant indispensable à la vie sur la terre. Le réchauffement planétaire et la fonte des glaciers polaires qui s'en suit augmentent les risques de catastrophes naturelles (inondations, sécheresse, raz de marée,). Les sécheresses se prolongent rendant difficiles les activités agricoles. Les problèmes environnementaux génèrent des coûts énormes auxquels aucun pays ne peut à lui seul faire face. Seule une action internationale commune peut permettre d'endiguer ces maux. Dans ce cadre, le financement des projets écologiques ou l'assainissement de l'environnement à partir de l'aide internationale est une politique efficiente.

Un autre domaine concerné par la question des biens publics internationaux est la santé. Certaines maladies comme le VIH/SIDA, la tuberculose, la poliomyélite, le paludisme, Covid-19, etc. bien que plus préoccupantes dans les pays du Sud, entraînent des externalités internationales dont les coûts sont très élevés. Les traitements et préventions encore loin de la

portée des pays du Sud, nécessitent une action collective et une prise en charge sur le plan mondial. Lorsque par exemple la grippe aviaire frappe la Turquie, il est de l'intérêt des pays riches d'Europe d'aider la Turquie à combattre cette maladie, au risque d'être aussi contaminés.

Un exemple très récent qui montre l'importance de la sauvegarde d'un bien public international est celui de la covid-19. En effet, lorsque la Chine a été contaminée en décembre 2019, les autres pays développés n'ont pas apporté leur aide à cette dernière pour combattre le virus. Ce comportement serait la cause de la contamination du reste du monde y compris ces mêmes pays développés.

L'existence des externalités négatives entre les pays du monde justifie alors l'aide internationale.

2.3.3. Les intérêts stratégiques du donateur de l'APD

Outre l'argument économique d'altruisme avancé dans la littérature pour justifier les motivations de l'allocation de l'APD, une autre vague de travaux soutient que l'allocation de l'APD est également motivée par les intérêts stratégiques des pays donateurs (Maizels and Nissanke (1984), McKinlay and Little (1979), Frey and Schneider (1986) and Trumbull and Howard (1994).

La logique d'intérêt de l'APD se réfère généralement pour le donateur l'enjeu de préserver certains intérêts auprès du pays receveur. Ces intérêts peuvent être d'ordre économique, commercial, politique ou même linguistique. Maizels et Nissanke (1984) identifient trois majeurs facteurs qui motivent l'allocation de l'APD par un pays développé. Il s'agit des intérêts géopolitiques et sécuritaires, des opportunités pour les investissements directs étrangers, et des intérêts commerciaux.

Par exemple, l'allocation de l'APD pour un pays développé peut être guidée par l'exploitation des ressources naturelles dont dispose le pays receveur. Le pays donateur peut aussi orienter l'aide vers les pays qui peuvent lui offrir des débouchés commerciaux pour ses multinationales. Les motivations de l'APD sont aussi de plus en plus devenues sécuritaires. En effet, avec la mondialisation et la monté des bulles de tension surtout dans les pays à forte dotation en ressources minières, les pays donateurs sont souvent préoccupés par la protection de leur investissement dans certains pays. En conséquence, une allocation de l'APD pour calmer la montée des tensions dans un pays pourrait être bénéfique pour éviter la contagion dans la région concernée.

Par ailleurs, une motivation aussi vieille que celle économique est d'ordre politique. Avec le concert des Nations unies, les pays donateurs peuvent orienter l'APD vers un pays donné afin de bénéficier le vote de ce dernier aux Nations Unies ou encore préserver les intérêts démocratiques du pays donateur (Mosley, 1981 ; McKinlay and Little (1979). Très récemment, des motivations d'ordre migratoires sont également de plus en plus évoquées. Ces dernières font référence à l'allocation de l'APD dans certains pays afin de limiter les flux migratoires des pays pauvres vers les pays développés (Bermeo et Leblang, 2015). En effet, les pays développés mettent en œuvre ces dernières trois décennies des politiques restrictives d'immigration, en particulier ceux des travailleurs non qualifiés des pays en développement (Benton et Petrovic, 2013). Dans l'atteinte de cet objectif, les pays développés utilisent l'APD comme un instrument de sédentarisation des citoyens des pays pauvres dans leurs pays respectifs afin de limiter le flux de migrants plus en plus inquiétant pour les économies des pays industrialisés (de Haas, 2007).

3. Gouvernance et mobilisation de l'APD

Cette partie vise dans un premier temps à éclairer le concept de gouvernance. Ensuite, nous développons les canaux par lesquels la gouvernance des pays en développement affecte les flux d'aide reçus par ces derniers. Nous terminons par une revue synthétique des travaux ayant exploré

l'effet de la gouvernance sur la mobilisation de l'APD.

3.1. La gouvernance

La littérature s'est intéressée à la définition et à la mesure de la gouvernance au regard de sa multidimensionnalité. À ce titre, Kaufmann, Kraay et Mastruzzi (2010) définissent la gouvernance comme un ensemble de traditions et d'institutions pouvant être utilisées pour exercer le pouvoir d'autorité. Faut-il entendre par institutions, l'ensemble des règles qui structurent la vie en société parmi lesquelles on distingue les institutions formelles des institutions non formelles (North, 1990). Pour North, les institutions formelles couvrent les règles juridiques, économiques et politiques qui structurent et coordonnent les relations sociales. Ces règles ont pour fonction de faciliter les échanges. Par contre, les institutions non formelles correspondent à des normes sociales acquises par les individus.

La multidimensionnalité du concept de gouvernance rend difficile sa mesure. Toutefois, un certain nombre d'indicateurs a-t-il été généralement utilisé pour sa mesure. Dans ce cadre, la Banque Mondiale à travers Kaufmann, Kraay et Mastruzzi (1999, 2002, 2003) a construit des indicateurs composites synthétisés en six rubriques que sont :

a) **Voix et responsabilité (VAR)** : mesure la tendance du processus politique, les libertés civiles, les droits politiques et l'indépendance des médias. La responsabilité est autant celle des politiques que des citoyens qui participent à la vie politique par les élections, les décisions publiques ;

b) **Instabilité politique et violence (PVR)** : mesure la perception d'une possible déstabilisation du régime politique par voie électorale ou par la violence ;

c) **Efficacité du gouvernement (GER):** mesure la perception de la qualité du service public, de l'administration publique. Cet indice permet d'évaluer la perception de la crédibilité du gouvernement par le biais de la confiance portée à son administration ;

d) **État de droit (RLR)** : mesure la perception des citoyens des règles qui structurent la société et le degré de conformité à ces règles ; cet indicateur mesure la perception de l'efficience et l'équité du système judiciaire et le respect des contrats et conventions noués ;

e) **Qualité de la régulation (RQR)** : mesure la perception des politiques favorables ou non à l'économie de marché, notamment les politiques interventionnistes antilibérales comme le contrôle des prix, des importations et exportations, du système bancaire. Cet indice permet d'apprécier le climat des affaires propice aux investisseurs ;

f) **Contrôle de la corruption (CCR)** : mesure la perception de l'usage de la puissance publique dans la recherche de gains privés. Cet indicateur tient compte de la capacité du pays receveur à maîtriser la petite corruption administrative ou bureaucratique, la grande corruption qui se manifeste par des vols ou usages abusifs de ressources publiques considérables des fonctionnaires de l'Administration publique et enfin, la capture de l'État ou trafic d'influence caractérisée par la collusion entre entités du secteur privé et des fonctionnaires ou politiciens pour leurs bénéfices personnels et mutuels. Cette dernière forme de corruption peut également se traduire par le contrôle de l'appareil législatif, exécutif et judiciaire de l'État par le secteur privé à des fins personnelles.

Ces six (06) indicateurs sont calibrés sur une échelle allant de (-2,5) à (+2,5). L'indicateur le plus bas étant le moins favorable et le plus haut, le plus favorable.

3.2. Fondement théorique de la relation entre l'APD et la gouvernance

Le débat sur l'efficacité de l'aide publique au développement dans les pays pauvres continue de raviver la littérature su l'allocation de l'APD. Pour les uns, l'APD est un vecteur de dépendance et de pauvreté (Bauer, 1972; Easterly, 2006, 2008; Friedman, 1958; Moyo, 2009; Schneider, 1988). Pour d'autres, l'APD doit être maintenue au regard de ses externalités sur la croissance et le développement des pays receveurs (Arndt et al., 2010, 2015; Riedel & Sachs, 2005; Wennström, 2007). Au milieu de ces deux positions opposées, un autre pan de la littérature montre que l'aide publique au développement génère des externalités positives sous certaines conditions, en occurrence la qualité de la gouvernance. Pour les défenseurs de cette thèse, l'inefficacité de l'aide dans les pays receveurs serait imputable à la mauvaise gouvernance (Burnside, C. , & Dollar, 2004; Burnside & Dollar, 2000; P. Collier, 2007; Paul Collier & Dollar, 2002; Gomanee, Girma, et al., 2005; Gomanee, Morrissey, et al., 2005; Mosley et al., 2004).

Ainsi, la gouvernance comme un déterminant de l'allocation de l'APD est apparue officiellement sous le concept de conditionnalité de l'APD. Ce concept développé pour la première fois par la banque mondiale est fondé sur les motifs altruistes d'allocation de l'APD. Deux principaux arguments semblent soutenir l'existence d'un effet de la gouvernance des pays receveurs de l'APD sur les flux d'aide reçus par ces derniers.

Premièrement, la gouvernance des pays receveurs peut être déterminante dans l'allocation de l'APD par le biais des motivations du donateur. Dans une vision altruiste, le donateur oriente son aide vers le pays qui garantit une bonne gestion afin de maximiser l'efficacité de l'APD. En effet, le principal argument économique de l'APD largement partagé depuis les années 1960 est la promotion de la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans les pays à faibles revenus. Dans leur formalisation du modèle d'allocation de l'APD, Chenery et Strout (1966) soutiennent que l'insuffisance d'investissement en capital physique est la source des faibles performances économiques et de la persistance de la pauvreté dans les pays à faibles revenus. De même, de récents défenseurs de l'allocation de l'APD soutiennent que la plupart des pays en développement manquent d'épargne nationale pour financer les opportunités d'investissement rentables existantes et ont un accès limité ou inexistant aux marchés internationaux de capitaux privés (Sachs, 2005 ; Stiglitz, 2002). En conséquence, l'APD pourrait jouer un rôle important en résolvant le problème de déficit de financements structurants nécessaires à une croissance soutenue et la réduction de la pauvreté.

Sous cette hypothèse d'effet de levier de l'APD, les objectifs escomptés de l'allocation de l'APD en termes de croissance économique et de réduction de la pauvreté ne peuvent être atteints que par une utilisation efficace des ressources reçues. En effet, il ressort de récentes évaluations que l'APD entretient la pauvreté et de mauvaises performances économiques dans les pays d'ASS (Enetor et al, 2020 ; Asongu and Nwachukwu, 2018 ; Okoronkwo et al, 2016). Par contre, Feeny et Vuong (2017) et Sharma et Kautish (2021) et Kaosar et Idrees (2010) aboutissent à des résultats positifs en Asie. Ces résultats donnent une fois encore un soutien à l'hypothèse selon laquelle les pays développés pourraient prendre en compte la qualité de la gouvernance des pays receveurs afin d'améliorer l'efficacité de l'allocation des flux financiers dans les pays en développement.

Deuxièmement, les théoriciens de l'économie institutionnelle montrent qu'une bonne qualité des institutions réduit les coûts de transactions et les risques d'investissement (North, 1990, Kousky et al. 2006). Ce climat de l'environnement économique contribue à la promotion de l'investissement privé et en conséquence assure une meilleure efficacité de l'APD à travers la participation du secteur privé dans la réalisation des ouvrages et services

publics. De même, Estrin et al., (2013) soutiennent qu'une bonne qualité des institutions protège les droits de propriété et attire les investisseurs privés et les innovateurs. L'amélioration de l'environnement des affaires est également de nature à augmenter la disponibilité des ressources et donc réduit la dépendance des pays pauvres. De même, Houngbédji et Bassongui (2021) montrent que l'effet d'éviction de l'investissement public sur l'investissement privé peut disparaître dans les pays d'ASS lorsque ces derniers parviennent à un niveau seuil de stabilité politique, d'État de droit et de règlementation.

Par ailleurs, il est important de noter que si la gouvernance est un important déterminant de l'allocation de l'APD, cette dernière cause également la qualité de la gouvernance des pays receveurs. Cette thèse est soutenue par Knack (2001), Freidman (1958), Little et Clifford (1965), Bauer (1972). Pour ces derniers, les flux d'APD dans les pays en développement ont largement contribué à la montée de la bureaucratie, la corruption et l'enrichissement illicite des fonctionnaires. De même, Easterly (2003 et 2006) souligne que l'APD est un vecteur de corruption dans les pays en développement au regard du manque de redevabilité dans le mécanisme d'allocation. Pour Knack (2001), la dépendance des pays en développement à l'APD peut affecter le bon fonctionnement des institutions et la qualité de la gouvernance. En effet, l'allocation de l'APD impacte négativement la productivité des cadres de l'administration publique, développe des conflits d'intérêt, ralentit les réformes politiques et institutionnelles gagent de toute efficacité dans l'utilisation des flux reçus.

3.3. Effets de la gouvernance sur l'ADP.

Les travaux menés pour explorer les liens entre les montants d'aide alloués aux bénéficiaires et leur qualité de gouvernance n'ont pas pu parvenir à une conclusion solide concernant le comportement des bailleurs de fonds dans l'allocation de l'aide étrangère (Alesina & Dollar, 2000 ; Alesina & Weder, 2002 ; Bandyopadhyay & Wall, 2006 ; Furuoka, 2005 ; Neumayer, 2003 ; Svensson, 2000).

Par exemple, Alesina et Weder (1999) étudient la relation entre la corruption et le flux d'aide au développement. En utilisant l'indice de corruption de l'International Country Risk Guide entre 1981-1995, ces derniers concluent à une absence de preuves empiriques qui soutiennent qu'un pays peu corrompu reçoit plus d'aide publique au développement. Au contraire, les auteurs trouvent que, plus la corruption augmente, plus le pays reçoit d'aide en utilisant d'autres indicateurs de corruption. Avec des droits politiques et civils comme indicateur de gouvernance, Payaslian (1996) ne trouve aucun impact de la gouvernance sur l'allocation de l'aide provenant des États-Unis. Hout (2002), utilise les données de l'aide accordée par les Pays-Bas en 2000 et aboutit aux mêmes conclusions d'absence d'impact de la gouvernance sur l'allocation de l'aide.

Par contre, Svensson (1999) trouve des résultats divergents en fonction du pays donateur. Alors que les droits politiques et civils dans les pays bénéficiaires influencent positivement l'allocation de l'aide publique au développement provenant du Royaume-Uni, du Canada, des Pays-Bas et de la Scandinavie, l'auteur conclut à une absence de relation entre la gouvernance et l'allocation de l'aide pour les dons des autres pays. Par contre, la France et l'Italie accordent plus d'aide aux pays ayant une qualité médiocre des droits politiques et civils. Alesina et Dollar (2000) confirment également que la plupart des pays donateurs, à l'exception de la France, de l'Italie, de la Belgique et de l'Autriche, accordent plus d'aide aux pays ayant de meilleurs droits politiques et civils.

Cependant, Alesina et Weder (2000) concluent que ce résultat n'est pas valable pour une autre composante de la bonne gouvernance, c'est-à-dire le contrôle de la corruption. En fait, ils ont constaté que seuls les donateurs australiens et scandinaves

utilisent le contrôle de la corruption comme base de la sélectivité. Neumayer (2003a) soutient également le faible rôle de la lutte contre la corruption dans le choix des pays bénéficiaires appropriés. Ce dernier vérifie empiriquement l'impact de la qualité de la gouvernance des pays bénéficiaires de l'aide multilatérale et bilatérale durant la période 1991-2000. L'auteur constate que la majorité des donateurs n'utilisent pas le critère de bonne gouvernance comme critère d'allocation de l'aide. Un autre auteur étudie le rôle de la bonne gouvernance dans l'allocation de l'aide dans les pays en développement. En intégrant individuellement puis en groupe les six indicateurs de gouvernance de la banque mondiale, l'auteur retient que les critères de conditionnalités tant exigés dans la théorie par les institutions en charge de l'aide publique au développement ne s'alignent pas à la pratique que ces dernières en font (Aubut, 2004). En conclusion, seul l'indicateur de la qualité de la régulation a un effet positif sur le flux de l'aide publique reçue par les pays pauvres.

Une récente étude empirique sur le rôle de la bonne gouvernance dans les décisions d'allocation de l'aide est celle de (In'airat, 2014). Ce dernier utilise l'estimateur des variables instrumentales sur un large panel de 122 pays en développement durant la période 2001-2010 et montre que les pays dotés d'une bonne gouvernance bénéficient d'un traitement préférentiel de la part des donateurs. Parmi les six indicateurs de gouvernance de la banque mondiale utilisés, il soutient que la voix, la responsabilité et le contrôle de la corruption sont essentiels dans la décision d'allocation de l'aide.

Au total, la présente littérature fait état de manque d'évidence empirique sur l'effet positif de la bonne gouvernance dans l'allocation de l'aide publique au développement tel que clamé dans la théorie. En dehors de la qualité de la régulation et celle des droits politiques pour certains donateurs, la plupart des études concluent au contraire soit à une absence de relation, soit à un effet négatif de la qualité de la gouvernance sur le flux d'aide reçu par les pays en développement. Une synthèse de cette littérature sur l'effet de la gouvernance sur l'aide publique au développement est présentée dans le Tableau 1. Toutefois, outre la rareté des études récentes sur le sujet, peu d'études se sont focalisées sur les pays d'Afrique Subsaharienne qui regroupent pourtant la majorité des pays bénéficiaires de l'aide. La présente étude tente de combler ce vide dans la littérature empirique.

Tableau 1 : *Synthèse de la littérature de l'effet de la gouvernance sur l'APD*

Auteur	***Indicateur de gouvernance***	***Résultats***
Alesina et Weder (1999)	*Contrôle de la Corruption*	*Négatif*
Payaslian (1996)	*Droits politiques et civils*	*Absence*
Hout (2002)	*Gouvernance*	*Absence*
Svensson (1999)	*Droits politiques et civils*	*Positif/absence*
Alesina et Dollar (2000)	*Droits politiques et civils*	*Positif*
Alesina et Weder (2000)	*Contrôle de la Corruption*	*Absence*
Neumayer (2003b)	*Contrôle de la Corruption*	*Absence*
Aubut (2004)	*Six indicateurs de la banque mondiale*	*Absence*
In'airat (2014)	*Voix et responsabilité & Contrôle corruption*	*Positif*
Dreher et al. (2012)	*Contrôle de la corruption*	*Négatif*
Alesina et Weder (2002)	*Contrôle de la corruption*	*Négatif*

Auteur, 2020

4. Méthodologie

4.1. Modèle d'allocation de l'aide publique au développement

Le modèle théorique d'analyse de l'effet de la gouvernance sur l'aide publique au développement est basé sur la théorie d'allocation de l'aide de Maizels et Nissanke (1984) révisée par Akramov (2006). Selon Maizels et Nissanke (1984), le volume d'aide offert à chaque période par les pays développés dépend non seulement des besoins des pays pauvres, mais également des intérêts des pays développés. Ainsi, Maizels et Nissanke (1984) soulignent que ces deux motifs sont concurrents. Par ailleurs Akramov (2006) formalise les interactions entre les pays donateurs et les pays receveurs par un jeu du principal-agent dans lequel chaque acteur cherche à maximiser son utilité sous contrainte de l'information disponible sur son prochain.

En conséquence, suivant les travaux de Trumbull et Wall (1994), il existe un équilibre qui maximise la valeur marginale de l'aide à travers l'équation suivante :

$$\log(q_{it}) = a_0 + a_1 \log(X_{it}) + a_2 N_{it} + \eta_i + \varepsilon_t \qquad \textbf{(1)}$$

En faisant référence à la littérature sur les déterminants de l'allocation de l'aide, nous introduisons un modèle mixte qui tient compte non seulement des besoins du receveur, mais également de l'efficacité de l'aide :

$$\log(q_{it}) = a_0 + a_1 \log(X_{it}) + a_2 N_{it} + a_3 GOV_{it} + \eta_i + \varepsilon_t \qquad \textbf{(2)}$$

Afin de faire une analyse plus approfondie, nous désagrégeons l'aide publique au développement en aide bilatérale et multilatérale d'une part. Nous construisons également un indice composite de gouvernance à partir des six indicateurs de gouvernance de la banque mondiale d'autre part. En conséquence nous spécifions au total six versions de notre modèle empirique comme suit :

$$\log(APD_{it}) = a_0 + a_1 REV_{it} + a_2 VIE_{it} + a_3 POP_{it} + b_1 GOVIND_{it} + \eta_i + \varepsilon_t \qquad (3a)$$

$$\log(APB_{it}) = a_0 + a_1 REV_{it} + a_2 VIE_{it} + a_3 POP_{it} + b_1 GOVIND_{it} + \eta_i + \varepsilon_t \qquad (3b)$$

$$\log(APM_{it}) = a_0 + a_1 REV_{it} + a_2 VIE_{it} + a_3 POP_{it} + b_1 GOVIND_{it} + \eta_i + \varepsilon_t \qquad (3c)$$

$$\log(APD_{it}) = a_0 + a_1 REV_{it} + a_2 VIE_{it} + a_3 POP_{it} + b_1 VRE_{it} + b_2 SPO_{it} + b_3 EPP_{it} + b_4 REG_{it} + b_5 DRO_{it} + b_6 COR_{it} + \eta_i + \varepsilon_t \qquad (3d)$$

$$\log(APB_{it}) = a_0 + a_1 REV_{it} + a_2 VIE_{it} + a_3 POP_{it} + b_1 VRE_{it} + b_2 SPO_{it} + b_3 EPP_{it} + b_4 REG_{it} + b_5 DRO_{it} + b_6 COR_{it} + \eta_i + \varepsilon_t \qquad (3e)$$

$$\log(APM_{it}) = a_0 + a_1 REV_{it} + a_2 VIE_{it} + a_3 POP_{it} + b_1 VRE_{it} + b_2 SPO_{it} + b_3 EPP_{it} + b_4 REG_{it} + b_5 DRO_{it} + b_6 COR_{it} + \eta_i + \varepsilon_t \qquad (3f)$$

Avec APD désignant l'aide publique au développement par habitant ; APB fait référence à l'aide publique bilatérale par habitant ; APM est l'aide publique multilatérale par habitant ; GOVIND est l'indice composite de gouvernance ; VRE est la voix et responsabilité ; SPO est l'instabilité politique et violence ; EPP mesure l'efficacité du gouvernement ; REG mesure la qualité de la régulation ; DRO fait référence à l'État de droit ; COR mesure le contrôle de la corruption ; REV est le revenu par habitant ; VIE mesure l'espérance de vie à la naissance ; POP fait référence à la population totale.

Suivant les postulats théoriques que nous avons revisités dans notre revue de la littérature, le revenu par habitant, l'espérance de vie à la naissance et la taille de la population ont un impact négatif sur l'aide publique au développement. Par contre la gouvernance du pays receveur a un effet positif sur le volume de l'aide publique au développement reçu par ce dernier.

4.2. Méthodes d'estimation

Nous utilisons les modèles quantiles en données de panel à effets fixes non additifs développés par Powell (2016). Le choix de cet estimateur est motivé par plusieurs raisons. Premièrement, la faible dimension temporelle de notre panel rend moins robuste l'estimation par les estimateurs à effets spécifiques Powell (2016). Deuxièmement, ces derniers fournissent des estimations basées sur l'effet moyen de la variable indépendante. Pourtant, ces résultats peuvent être biaisés en présence d'une hétérogénéité de la distribution des flux. Troisièmement, les régressions quantiles permettent de prendre en compte dans l'estimation, la totalité de la distribution conditionnelle de la variable dépendante (Coad and Rao, 2011) d'une part, et d'autre part tiennent compte des valeurs atypiques (Buchinsky, 1994).

La différence du modèle de Powell (2016) avec ceux des modèles quantiles traditionnels est que les derniers font l'hypothèse de la séparabilité du terme d'erreur à travers l'additivité des effets fixes et supposent que les paramètres du modèle varient seulement en fonction de la composante temporelle du terme d'erreur (Koenker (2004), Harding and Lamarche (2009), Lamarche (2010), Canay (2011) Galvao Jr. (2011), Ponomareva (2011), Kato et al. (2012), Rosen (2012), Galvao and Wang (2015), et Machado and Silva (2019). En procédant ainsi, les modèles quantiles traditionnels aboutissent à des conclusions peu robustes dans l'estimation d'un nombre élevé d'effets fixes et en présence d'une dimension temporelle petite. Ces derniers supposent également que les effets fixes sont constants tout au long des différents quantiles.

En conséquence, nous supposons que les termes d'erreurs ne sont pas identiquement distribués à tous les niveaux de la distribution conditionnelle d'une part, et d'autre part, les paramètres du modèle varient avec les quantiles de la variable dépendante. D'après Koenker and Bassett (1978), la forme générale d'une régression quantile est spécifiée comme suit :

$$Y_{it} = \alpha_\theta X_{it} + \varepsilon_{\theta it} \textbf{ avec } Quant_\theta\left(Y_{it} / X_{it}\right) = \alpha_\theta X_{it} \qquad \textbf{(4)}$$

Dans l'équation 4, Y est la variable dépendante, X le vecteur de variables explicatives, α les paramètres à estimer, ε est le terme d'erreur, et $Quant_\theta\left(Y_{it} / X_{it}\right)$ est le $\theta^{ième}$ quantile conditionnel de Y pour tout X.

Nous faisons l'hypothèse de la non additivité des effets fixes du panel (Baker Powell, 2014 and 2016) et celle de la non séparabilité du terme d'erreur dans l'estimation de l'équation 4 que nous appliquons ensuite à notre modèle de flux d'APD tel que spécifié dans l'équation 2.

Par ailleurs, en référence aux travaux de Knack (2001), Freidman (1958), Little et Clifford (1965), Bauer (1972) et Easterly (2003 et 2006), la gouvernance et l'APD sont simultanément déterminées dans le modèle de flux d'APD. Ainsi, la gouvernance est une variable endogène dans le modèle de l'APD, et ne pas tenir compte de cette endogénéité dans l'estimation de l'équation 2 conduirait à des conclusions erronées. En conséquence, nous appliquons les régressions quantiles en panel avec effets fixes non additifs à variable instrumentale. Nous utilisons comme instrument le ratio de la masse monétaire par rapport au produit intérieur brut, le ratio des dépenses de

consommation finale du gouvernement et la part de la population qui utilise l'internet.

4.3. Données et leurs sources

Cette étude couvre un échantillon de 46 pays d'Afrique Subsaharienne sur la période 2002-2018. Le choix des pays et de la période d'étude est essentiellement basé sur la disponibilité des données, surtout celles relatives à la gouvernance. Les données sur le PIB par habitant, l'espérance de vie à la naissance, la population totale et l'aide publique au développement proviennent du site web de la banque mondiale (World Development Indicators, 2020). Celles sur la gouvernance sont obtenues auprès de la Worldwide Governance Indicators (2020). La liste complète des pays de l'échantillon ainsi que les détails sur chaque variable sont présentés en annexe dans les Tableaux 1 et 2.

4.4. Construction de l'indice composite de gouvernance

Afin de construire l'indice composite de gouvernance, nous appliquons l'analyse en composantes principales (ACP). L'ACP est une procédure statistique qui transforme un ensemble d'observations, souvent des variables corrélées, en un ensemble de variables linéairement non corrélées appelées composantes principales (Johnson et Wichern 1999). Chaque composante principale contient une certaine quantité d'informations qui décroît du premier composant principal au nième composant principal. En conséquence, l'application de l'ACP dans notre contexte est justifiée par la forte corrélation entre les six indicateurs de gouvernance.

L'indice composite est obtenu suivant la spécification suivante :

$$X_{1it} = \sum_{k=1}^{K} \alpha_{1k} Y_{ki}, \ldots, X_{gi} = \sum_{k=1}^{K} \alpha_{gk} Y_{ki}, \ldots, X_{Ki} = \sum_{k=1}^{K} \alpha_{Kk} Y_{ki} \qquad \textbf{(5)}$$

Avec X_{git} la valeur de l'indicateur de gouvernance g dans le pays i; Y_{ki} est la valeur de la composante principale k pour le i^{ème} pays; et α sont des paramètres de modèle. Les coefficients sont estimés et le système est inversé pour dériver Y_{ki} pour chaque p composante principale comme suit:

$$Y_{pi} = \sum_{k=1}^{K} \beta_{pk} X_{pi} \,. \qquad \textbf{(6)}$$

La première composante principale explique autant que possible la variabilité des données. Chaque autre composante principale a la variance la plus élevée possible sous la contrainte d'être orthogonale aux autres composantes. Les principales composantes sont les vecteurs propres de la matrice de covariance des variables d'origine. La première composante principale donne un indice assurant une discrimination maximale entre les pays. L'indice composite obtenu à partir de l'ACP est ensuite normalisé afin de rendre les comparaisons entre pays plus faciles. Cet indice est alors compris entre 0 et 1. La valeur 0 indique une mauvaise qualité de la gouvernance alors que la valeur 1 est signe d'une bonne qualité de la gouvernance.

Les résultats de l'ACP présentés dans le Tableau 5 en annexe montrent que la première composante principale contient à elle seule 83% de l'information et prend en compte en moyenne de façon équitable les six indicateurs de gouvernance. Ces résultats montrent également que l'indice moyen de gouvernance dans l'échantillon est de 0,32 avec un écart-type de 0,25. Même si le score obtenu est relativement faible dans l'échantillon, il n'en demeure pas moins qu'il n'existe une hétérogénéité dans le groupe, car l'écart-type est élevé. Cela dénote la présence d'une bonne qualité de gouvernance dans certains pays de l'échantillon.

5. Résultats empiriques

Avant toute analyse économétrique, nous présentons quelques faits stylisés ayant marqué l'évolution de l'APD dans notre échantillon. Ainsi, le graphique 1 montre l'évolution conjointe de l'aide publique au développement par habitant ainsi que ses deux composantes à savoir l'aide bilatérale et l'aide multilatérale. Il ressort de l'analyse de ce graphique trois importantes phases dans la dynamique de l'APD.

La première période qui s'étend de 2000 à 2006, est marquée par une croissance des flux d'APD dans sa globalité d'une part, et d'autre part, dans sa composante multilatérale. La deuxième phase est marquée par une baisse brutale des flux d'aide au lendemain des années 2006. Cette chute pourrait être le résultat de la crise économique et financière de 2007 qui a frappé l'économie mondiale. Dans la dernière phase, nous notons une hausse de l'aide, expliquée par sa composante bilatérale au détriment de l'aide publique multilatérale. Ainsi, les pays d'ASS se semblent avoir renforcé le partenariat bilatéral avec les pays développés. Ce résultat pourrait s'expliquer par l'émergence des pays comme la Chine, l'Inde et le Brésil qui sont de plus en plus présents en Afrique.

Graphique 1 : Évolution de l'aide publique au développement

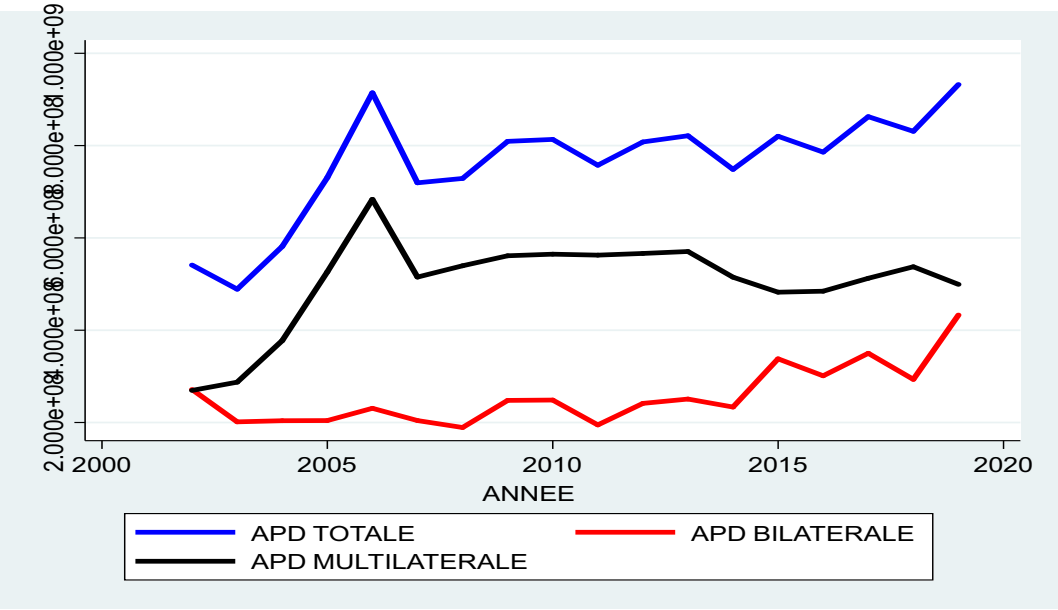

5.1. Analyse économétrique de l'effet de la gouvernance sur l'APD

L'analyse de la statistique descriptive, dont les résultats sont présentés dans les Tableaux 1 et 2 en annexe et l'étude de la multicolinéarité (Tableau 3 en annexe), permet de rejeter l'hypothèse nulle de problème de multicolinéarité. En particulier, les résultats du VIF test donnent un score moyen de 5 pour les trois modèles de l'APD. Ce score est largement inférieur au seuil de 10 et confirme donc l'absence de multicolinéarité lorsque nous introduisons simultanément les six indicateurs de gouvernance dans l'équation 3. En conséquence, nous pouvons estimer l'équation d'APD en y intégrant simultanément les six indicateurs de gouvernance sans risque de problème de multicolinéarité.

5.1.1. Résultats de l'effet de la gouvernance sur l'APD

Nous vérifions tout d'abord les propriétés de racine unitaire et de Cointégration avant l'estimation du modèle d'APD. Ainsi, au regard de la dimension micro de notre panel (T<N), nous avons

effectué le test de dépendance transversale de Pesaran (2004). En effet, ce test est mieux adapté aux micropanels contrairement au test du Multiplicateur de Lagrange de Breush-Pagan (Baltagi, 2021, p.350). Les résultats de ce test donnent une statistique de 22,31 et une probabilité de 0,000, suggérant le rejet de l'hypothèse nulle d'absence de dépendance transversale. Par ailleurs, Karlsson et Löthgren (2000) cités par Baltagi (2021, p.350) soulignent que les tests de stationnarité en panel sont de faible puissance lorsque la dimension temporelle est finie avec de forts risques de conclure à la non stationnarité. De plus, Gutierrez (2003) dans Baltagi (2021, p363) indique qu'il y a un fort risque de conclure à tort à la non-cointégration dans ces conditions. Ce dernier souligne toutefois que le test de Kao (1999) est plus robuste que le test de Pedroni dans les panels dont la dimension temporelle est petite. Les résultats du test de cointégration de Kao (1999) permettent de conclure à l'existence d'une relation long terme (Tableau 6 en annexe).

Les résultats de l'estimation du modèle d'aide publique au développement (équation 2) sont présentés dans le tableau 2. Les paramètres estimés s'interprètent en termes de valeurs médianes. Les modèles 1 à 3 présentent respectivement les résultats de l'estimation de l'aide publique au développement dans sa globalité, l'aide multilatérale et l'aide bilatérale en fonction de l'indice composite de gouvernance (Tableau 2). Il ressort de ces résultats que le coefficient de la qualité de la gouvernance est positif et significatif quelle que soit la composante de l'aide considérée. Cela implique que toute amélioration de la qualité de la gouvernance dans les pays de l'échantillon rime avec une hausse de l'aide publique au développement.

Les pays d'ASS caractérisés par l'exportation de matières premières brutes ont d'énormes difficultés budgétaires au regard de la chute du cours des matières premières (Houngbedji, 2021). De même, les pays du monde subissent les conséquences économiques liées à la crise sanitaire internationale Covid-19. En effet, dans son dernier rapport sur les perspectives de l'économie mondiale, le fonds monétaire international (FMI) indique que la croissance mondiale a été de -3,5% en 2020. Les pays développés restent donc les plus touchés avec une baisse de 4,9% contre 2,6% dans l'échantillon des pays en développement (IMF, 2020). Ainsi, la mobilisation de l'APD devient plus compétitive compte tenu des difficultés économiques des donateurs.

Ces faits stylisés confortent nos résultats et montrent l'importance de l'amélioration gouvernance politique, économique et institutionnelle dans la mobilisation des flux d'aides.

Nos résultats montrent par ailleurs que l'APD bilatérale est plus sensible à la qualité de la gouvernance que l'APD multilatérale. Ces derniers confirment la thèse selon laquelle les pays donateurs de l'APD se préoccupent de l'efficacité de l'APD. Nos résultats s'alignent également avec ceux de In'airat (2014). Par contre, Alesina & Weder (2002) trouvent un effet négatif de l'APD sur les flux d'aides. Ceci peut s'expliquer par la période d'étude et la composition de l'échantillon.

Tableau 2 : Estimation des modèles 1 à 3

	APD	APB	APM
	Coefficient	Coefficient	Coefficient
GOV	0.224***	0.339***	0.194***
	(0.001)	(0.005)	(0.001)
PIB	-0.278***	-0.497***	-0.178***
	(0.024)	(0.002)	(0.001)
POP	0.722***	0.747***	0.779***
	(0.001)	(0.001)	(0.001)
ESVIE	1.147***	1.218***	1.655***
	(0.214)	(0.030)	(0.020)
N	718	693	717

Les valeurs entre parenthèses sont des écarts types
* p<0.05, **p<0.01, *** p<0.001

En nous intéressant aux variables de contrôle, il ressort que le revenu par habitant des pays de l'échantillon affecte négativement le volume de l'aide. Ainsi, une hausse du revenu par habitant de 1% induit une baisse de l'aide par habitant de 0,28%. Ce résultat s'aligne bien avec nos hypothèses théoriques, en particulier le modèle d'allocation de l'APD basé sur les besoins des pays receveurs. Toutefois, nos résultats indiquent que l'allocation de l'APD est positivement corrélée avec l'espérance de vie à la naissance des pays receveurs. Ce résultat est contraire à la thèse selon laquelle les donateurs privilégient les pays à faible niveau de vie dans l'allocation de l'APD. Pourtant, nos résultats pourraient donner une intuition selon laquelle l'allocation de l'APD n'est pas uniquement fondée sur les besoins des pays récipiendaires. Les pays développés tiendraient certainement compte d'un certain nombre de facteurs qui garantiraient la rentabilité d'un certain nombre d'initiatives économiques ou géopolitiques.

Malgré leur portée, les présents résultats ne permettent pas de savoir quelles composantes de la gouvernance intéressent plus les partenaires au développement. Pour ce faire, nous reprenons les présentes estimations dans les modèles 4 à 6 en y introduisant non pas un indice composite de la gouvernance, mais plutôt les six (06) indicateurs de la gouvernance tels que spécifiés dans les équations (6d), (6e) et (6f).

Tableau 3 : Estimation des modèles 4 à 6

	APD	APB	APM
	Coefficient	*Coefficient*	*Coefficient*
RQR	-0,120***	-0,112***	-0,145***
	(-14,33)	(-15,11)	(-33,49)
GER	0,130***	0,136***	0,121***
	(44,33)	(19,09)	(36,58)
CCR	0,313***	0,265***	0,290***
	(78,67)	(37,94)	(61,93)
RLR	-0,0844***	0,0845***	-0,0326***
	(-10,05)	(15,27)	(-8,22)
PVR	-0,0903***	-0,131***	-0,0586***
	(-24,60)	(-20,14)	(-17,44)
VAR	0,186***	0,209***	0,119***
	(34,78)	(31,48)	(37,80)
PIB	-0,284***	-0,487***	-0,211***
	(-114,39)	(-90,85)	(-74,36)
POP	0,798***	0,792***	0,764***
	(321,39)	(280,45)	(305,14)
ESVIE	1,612***	1,228***	1,054***
	(35,97)	(56,09)	(81,62)
N	718	693	717

Les valeurs entre parenthèses sont des écarts types
** p<0,05, ** p<0,01, *** p<0,001*

Le Tableau 3 présente les résultats de l'estimation des modèles 4 à 6. Ces derniers modélisent respectivement l'aide publique au développement par habitant, l'aide bilatérale et l'aide multilatérale par habitant en fonction des six indicateurs de la qualité de la gouvernance et ses autres déterminants. Les résultats indiquent que les pays développés ont un intérêt particulier pour certaines composantes de la gouvernance. En particulier, ces pays sont plus sensibles à une amélioration du contrôle de la corruption, au processus politique et libertés civiles, et à la crédibilité du gouvernement. Ce résultat s'aligne bien avec nos attentes et s'aligne également avec celui trouvé par In'airat (2014). Ce dernier a conclu à un effet positif de la corruption sur le volume d'APD mobilisé dans le cadre de son étude sur un échantillon de 122 pays en développement entre 2001 et 2010.

Par contre, nos résultats révèlent une relation négative pour certaines composantes de la gouvernance. Ce résultat très surprenant confirme pourtant ceux de Alesina et Weder (1999).

2.1.1. Tests de robustesse

Afin de tester la robustesse de nos résultats, nous divisons notre échantillon en trois groupes de pays suivant leur niveau de développement.

Suivant le critère de revenu national brut par habitant, le groupe 1 (pays à faible revenu) est constitué des pays dont le revenu national brut par habitant est inférieur à 1035 dollars.

Le groupe 2 (pays à revenu intermédiaire) est ceux dont le revenu par habitant est compris entre 1036 et 4045 dollars.

Enfin, les pays dont le revenu par habitant est supérieur à 4045 sont catégorisés comme des pays à revenu élevé.

Les résultats consignés dans le Tableau 4 confirment ceux obtenus dans le modèle 1. Autrement dit, la gouvernance a un effet négatif et significatif sur l'aide publique au développement indépendamment du groupe de pays. Toutefois, il ressort que l'effet de la gouvernance diminue avec le niveau de revenu du pays.

CONCLUSION

Le présent article s'est attelé à analyser les déterminants de l'allocation de l'aide publique au développement en Afrique Subsaharienne. En nous focalisant sur les modèles de besoins et d'efficacité d'allocation d'aide publique au développement, nous nous sommes focalisés à cet effet sur les caractéristiques des pays bénéficiaires. À travers un échantillon de 46 pays de la région d'Afrique Subsaharienne durant la période 2002-2018, l'étude s'est particulièrement intéressée à l'effet de la gouvernance sur l'allocation de l'aide publique au développement dans ces pays. La méthodologie a consisté tout d'abord à construire un indicateur composite de gouvernance à travers six indicateurs de gouvernance de la banque mondiale. L'analyse en composante principale a permis d'obtenir un indice composite de la gouvernance. Ensuite, l'aide publique au développement a été scindée en aide bilatérale et aide multilatérale. En utilisant la régression quantile en panel avec effets fixes non additifs, les résultats suivants sont obtenus. Premièrement, nous trouvons que la gouvernance a un effet positif sur l'aide publique au développement. Le résultat est le même selon qu'on soit dans le cas l'aide multilatérale ou de l'aide bilatérale. Deuxièmement, la désagrégation de l'indice composite de gouvernance révèle que les pays développés sont plus sensibles au contrôle de la corruption dans l'allocation de l'APD. Par ailleurs, les tests de robustesse réalisés confirment que l'effet positif de la gouvernance sur l'aide publique au développement d'une part, et d'autre part que cet effet est plus important dans le groupe des pays à faible revenu. Ces résultats suggèrent que les pays d'ASS ont intérêt à créer des conditions pour améliorer le contrôle de la corruption, l'efficacité du gouvernement, l'État de droit afin d'attirer plus de ressources extérieures en provenance des partenaires au développement. De plus, l'aide publique provenant des partenaires bilatérales devient plus exigent en matière de la qualité de la gouvernance économique et institutionnelle.

REFERENCES

Alesina, A., & Weder, B. (2002). Do corrupt governments receive less foreign aid? American Economic Review, 92(4). https://doi.org/10.1257/00028280260344669

Alesina, Alberto, and Beatrice Weder. 2002. "Do Corrupt Governments Receive Less Foreign Aid? ." American Economic Review, 92 (4): 1126-1137.

Arndt, C., Jones, S., & Tarp, F. (2010). Aid, Growth, and Development: Have We Come Full Circle? Journal of Globalization and Development, 1(2). https://doi.org/10.2202/1948-1837.1121

Arndt, C., Jones, S., & Tarp, F. (2015). Assessing foreign aid's long-run contribution to growth and development. World Development, 69. https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2013.12.016

Aubut, J. (2004). The Good Governance Agenda: Who Wins and Who Loses: Some Empirical Evidence for 2001 (ISSN 1470-2320).

Baltagi, B.H. (2021). Econometric Analysis of Panel Data, 6th ed. New York: Wiley.

Bauer, P. T. (1972). Dissent on development. Cambridge, Mass: Harvard University Press.

Benton, Meghan, and Milica Petrovic. 2013. How Free Is Free Movement? Dynamics and Drivers of Mobility Within the European Union. Washington, DC: Migration Policy Institute

Benton, Meghan, and Milica Petrovic. 2013. How Free Is Free Movement? Dynamics and Drivers of Mobility Within the European Union.

Washington, DC: Migration Policy Institute

Bermeo, S. B., & Leblang, D. (2015). Migration and Foreign Aid. International Organization, 69(03), 627–657. doi:10.1017/s0020818315000119

Besomi, D. (1996). Introduction to "An Essay in Dynamic Theory": 1938 Draft by Roy F. Harrod. History of Political Economy, 28(2). https://doi.org/10.1215/00182702-28-2-245

Burnside, C. & Dollar, D. (2004). Aid, policies, and growth: Revisiting the evidence. (No. 3251).

Burnside, C., & Dollar, D. (2000). Aid, policies, and growth. American Economic Review, 90(4). https://doi.org/10.1257/aer.90.4.847

Carnegie, A., Howe, K., Lichtenheld, A., & Mukhopadhyay, D. (2021). The effects of foreign aid on rebel governance: Evidence from a large-scale US aid program in Syria. Economics and Politics. https://doi.org/10.1111/ecpo.12178

Collier, P. (2007). The bottom billion: Why the poorest countries are failing and what can be done about it. New York: Oxford University Press.

Collier, Paul, & Dollar, D. (2002). Aid allocation and poverty reduction. European Economic Review, 46(8). https://doi.org/10.1016/S0014-2921(01)00187-8

de Haas, Hein. 2007. Turning the Tide? Why Development Will Not Stop Migration. Development and Change 38 (5):819–41.

Domar, E. D. (1946). Capital Expansion, Rate of Growth, and Employment. Econometrica, 14(2). https://doi.org/10.2307/1905364

Dreher, A., & Lohmann, S. (2015). Aid and growth at the regional level. Oxford Review of Economic Policy, 31(3–4). https://doi.org/10.1093/oxrep/grv026

Dreher, A., Nunnenkamp, P., Öhler, H., & Weisser, J. (2012). Financial dependence and aid allocation by Swiss NGOs: A panel Tobit analysis. In Economic Development and Cultural Change (Vol. 60, Issue 4). https://doi.org/10.1086/665601

Easterly, W (2003). Can Aid Buy Growth. Journal of Economic Perspectives,

Easterly, W. (2006). The white man's burden: Why the West's efforts to aid the Rest have done so much ill and so little good. (New York:).

Easterly, W. (2008). Introduction: Can't take it anymore? In W.Easterly (Ed.), Reinventing foreign aid. London: The MIT Press, 1–45.

Feeny, S., & Vuong, V. (2017). Explaining Aid Project and Program Success: Findings from Asian Development Bank Interventions. World Development, 90, 329–343. doi: 10.1016/j.worlddev.2016.10.00.

Friedman, M. (1958). Foreign economic aid: Means and objectives. In , Foreign aid (pp.). Harmondsworth: Penguin. J.Bhagwati & R.Eckhaus (Eds.), 500–516.

Gomanee, K., Girma, S., & Morrissey, O. (2005). Aid, public spending and human welfare: Evidence from quantile regressions. Journal of International Development, 17(3). https://doi.org/10.1002/jid.1163

Gutierrez, L. 2003. On the power of panel cointegration tests: A Monte Carlo comparison. Economics Letters 66: 249–255.

Hougbédji, H. et Bassongui, N. (2021). Investissement Public et Investissement Privé en Afrique Subsaharienne : Rôle de la Qualité Institutionnelle. African Development Review. DOI: 10.1111/1467-8268.12589.

Houngbedji, H. S. (2021). Threshold Effect of Raw Material Prices on Economic Growth of African Countries. Journal of International Commerce, Economics and Policy, 12(2). https://doi.org/10.1142/S1793993321500095

IMF. (2020). World Economic Outlook Database. Www.Imf.Org.

In'airat, M. (2014). Aid allocation, selectivity, and the quality of

governance. Journal of Economics,Finance and Administrative Science, 19(36). https://doi.org/10.1016/j.jefas.2014.03.002

Kao, C. 1999. Spurious regression and residual-based tests for cointegration in panel data. Journal of Econometrics 90: 1–44.

Kaosar, A., & Idrees, M. (2010). Testing the aid-growth nexus for South Asia, 1971-2005. Applied Econometrics and International Development, 10(2).

Karlsson, S., and M. Löthgren. 2000. On the power and interpretation of panel unit root tests.

Knack, S. (2001). Aid Dependence and the Quality of Governance: Cross-Country Empirical Tests. Southern Economic Journal, 68(2), 310. Doi:10.2307/1061596.

Mahembe, E., & Odhiambo, N. M. (2019). Foreign aid and poverty reduction: A review of international literature. Cogent Social Sciences, 5(1). https://doi.org/10.1080/23311886.2019.1625741

Maizels, A., & Nissanke, M. K. (1984). Motivations for aid to developing countries. World Development, 12(9), 879–900. doi:10.1016/0305-750x(84)90046-9

Mosley, P., Hudson, J., & Verschoor, A. (2004). Aid, poverty reduction and the "new conditionality." Economic Journal, 114(496). https://doi.org/10.1111/j.1468-0297.2004.00220.x

Moyo, D. (2009). Dead aid: Why aid is not working and how there is a better way for Africa. (Farrar, St). Economics Letters 80: 105–111

Pesaran, M.H. 2004. General diagnostic tests for cross-section dependence in panels, working paper. Cambridge: Trinity College.

Riedel, J., & Sachs, J. D. (2005). The End of Poverty: Economic Possibilities for Our Time. International Journal, 60(3). https://doi.org/10.2307/40204067

Saad, M. Ben. (2012). Quelle efficacité de l ' Aide Publique au Développement ? To cite this version : HAL Id : dumas-00762127.

Sachs, J (2005). The End of Poverty: Economic Possibilities for Our Time, The

Schneider, F. (1988). Hannelore Week-Hannemann.

Sharma, R., & Kautish, P. (2021). Aid-Growth Association and Role of Economic Policies: New Evidence from South and Southeast Asian Countries. Global Business Review, 22(3). https://doi.org/10.1177/0972150918822059

Stiglitz, J. (1998). Towards a New Paradigm for Development, 9th Raul Prebisch

Trumbull, W. N., & Wall, H. J. (1994). Estimating Aid-Allocation Criteria with Panel Data. The Economic Journal, 104(425), 876. doi:10.2307/2234981

Wennström, J. (2007). MAKING GLOBALIZATION WORK by Joseph Stiglitz. Economic Affairs, 27(2). https://doi.org/10.1111/j.1468-0270.2007.00747_4.x.

Annexes

Tableau 1: Statistiques descriptives

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
GOV	720	32.542	25.175	0	100
APB	720	2.577e+08	2.781e+08	-45390000	2.043e+09
APM	720	5.031e+08	6.402e+08	-17210000	1.097e+10
APD	720	7.608e+08	8.375e+08	-18410000	1.188e+10
ESVIE	720	57.84	6.487	41.376	74.515
PIB	720	2177.795	3110.384	194.873	20532.953
POP	720	17677509	26922810	442951	2.010e+08
RQR	720	30.595	18.674	.49	83.654
GER	720	27.243	20.335	.957	81.731
CCR	720	30.391	22.047	0	84.848
RLR	720	30.206	20.694	.474	83.663
PVR	720	34.25	22.035	.476	93.75
VAR	720	34.182	19.235	1.478	79.803

Tableau 2 : Matrice de correlation

Variables	GOV	APB	APM	APD	ESVIE	PIB	POP	RQR	GER	CCR	RLR	PVR	VAR
GOV	1.000												
APB	0.031	1.000											
APM	0.035	0.602	1.000										
APD	0.037	0.792	0.964	1.000									
ESVIE	0.389	0.002	-0.035	-0.026	1.000								
PIB	0.347	-0.175	-0.064	-0.107	0.193	1.000							
POP	-0.026	0.648	0.549	0.635	-0.112	0.013	1.000						
RQR	0.921	0.091	0.062	0.078	0.389	0.362	0.011	1.000					
GER	1.000	0.031	0.035	0.037	0.389	0.347	-0.026	0.921	1.000				
CCR	0.874	-0.054	-0.067	-0.069	0.373	0.285	-0.154	0.827	0.874	1.000			
RLR	0.916	0.018	-0.015	-0.005	0.427	0.298	-0.101	0.897	0.916	0.899	1.000		
PVR	0.684	-0.280	-0.227	-0.267	0.338	0.258	-0.333	0.628	0.684	0.715	0.762	1.000	
VAR	0.779	0.042	0.033	0.039	0.338	0.250	-0.004	0.759	0.779	0.795	0.835	0.664	1.000

Tableau 3: Test de multicolinéarité

MODELE	APM		APB		APD	
Variable	VIF	1/VIF	VIF	1/VIF	VIF	1/VIF
RLR	12,62	0,079219	11,82	0,084610	12,71	0,078648
GER	10,18	0,098209	9,60	0,104155	10,26	0,097447
RQR	8,09	0,123596	7,56	0,132329	8,15	0,122652
CCR	6,43	0,155471	6,32	0,158239	6,42	0,155859
PVR	3,55	0,281466	3,48	0,287569	3,57	0,280346
VAR	3,48	0,287325	3,29	0,303605	3,50	0,285856
POP	1,83	0,547143	1,82	0,550295	1,82	0,548501
PIB	1,37	0,731639	1,38	0,723487	1,38	0,727083
ESVIE	1,28	0,778391	1,22	0,822748	1,29	0,773018
Mean VIF	5,43		5,16		5,46	

Tableau 4: Test de robustesse

AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT			
	Groupe 1	**Groupe 2**	**Groupe 3**
	Coefficient	Coefficient	Coefficient
PIBH	-0,276***	-0,296***	-0,282***
	(0.002)	(0,021)	(0,024)
EVIE	1,579***	1,370***	1,305***
	(0,021)	(0,010)	(0,019)
POP	0,867***	0,688***	0,737***
	(0,001)	(0,001)	(0,001)
GOUV	0,325***	0,237***	0,217***
	(0.003)	(0,001)	(0,002)
N	376	236	108

Les valeurs entre parenthèses sont des écarts types
* p<0,05, ** p<0,01, *** p<0,001

Tableau 5: Analyse en Composante Principale

Component	Eigenvalue	Difference	Proportion	Cumulative
Comp1	5.001	4.571	0.834	0.834
Comp2	0.430	0.158	0.072	0.905
Comp3	0.272	0.112	0.045	0.951
Comp4	0.160	0.088	0.027	0.977
Comp5	0.072	0.007	0.012	0.989
Comp6	0.065	.	0.011	1.000

Principal components (eigenvectors)

Variable	Comp1	Comp2	Comp3	Comp4	Comp5	Comp6	Unexplained
VAR	0.395	-0.009	0.888	0.194	-0.071	0.112	0
PVR	0.360	0.878	-0.209	0.176	-0.009	0.153	0
RLR	0.435	-0.042	-0.063	-0.002	0.290	-0.849	0
CCR	0.418	-0.049	-0.022	-0.858	0.128	0.264	0
GER	0.424	-0.263	-0.275	0.099	-0.815	-0.028	0
RQR	0.413	-0.393	-0.295	0.431	0.479	0.416	0

Tableau 6: Tests de cointégration

Parameters	Statistic	p-value
Modified Dickey-Fuller t	-3.8923	0.0000
Dickey-Fuller t	-5.1407	0.0000
Augmented Dickey-Fuller t	-4.0205	0.0000
Unadjusted modified Dickey-Fuller	-9.7460	0.0000
Unadjusted Dickey-Fuller t	-7.6360	0.0000